

ENGAGEMENT

(Chapitre II, sous-section 2, article 26 de la loi n° 131.13 relative à l'exercice de la médecine).

Je soussigné, Docteur

déclare demander ma qualification en qualité de médecin spécialiste
en

Conformément aux dispositions du 1^{er} alinéa de l'article 26 de la loi susvisée, je m'engage à ne me livrer qu'à l'exercice de la discipline médicale au titre de laquelle je serais inscrit.

Fait à le